



MISE EN OEUVRE DE LA DNUAF 2019-2028 À TRAVERS LES PLANS D'ACTION NATIONAUX ET RÉGIONAUX

**Expériences, Bonnes Pratiques,
Défis & Opportunités**



Décembre 2020

Sommaire

I.INTRODUCTION.....	1
II.LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L`AGRICULTURE FAMILIALE	2
III.AVANCEES DANS LE DEVELOPPMENT DES PLANS D`ACTION DE LA DNUAF	5
• Plans d`Action Nationax DNUAF	
• Plans d`Action DNUAF au niveau Régional et Sous-Régional	
IV.BONNES PRACTIQUES ET EXPÉRIENCES APPRISES DANS L`ELABORATION DES PLANS D`ACTION	8
▪ Dialogue politique entre les parties pernantes majeures	
▪ Contribution du Plan d`Action National pour renforcer le cadre existant	
▪ Concrétisation et système de suivi	
V. CONCLUSIONS : DÉFIS ET OPPORTUNITES DANS LE CONTEXTE ACTUEL.....	15



ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFA	Association des agriculteurs asiatiques
ASACR	Association sud-asiatique de coopération régionale
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNAF	Comité national d'agriculture familiale
COPROFAM	Confédération des organisations de producteurs familiaux du Mercosur élargi
DNUAF	Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FRM	Forum Rural Mondial
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
ILC	Coalition internationale pour la terre
MERCOSUR	Marché commun du sud
NENA	Proche-Orient et Afrique du Nord
OP	Organisation paysanne
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
PAFO	Organisation panafricaine des agriculteurs
PAM	Plan d'action mondial
PAN	Plan d'action national
PAR	Plan d'action régional
PDRR	Programme de dialogue régional rural
PNUD	Programme de développement des Nations-Unies
PROPAC	Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale
ROPFA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SICA	Système d'intégration centraméricain
WFP	Programme alimentaire mondial

I. INTRODUCTION

Ce document présente les résultats de l'étude menée par le **Forum Rural Mondial (FRM)** avec le soutien de **l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** pour suivre les progrès dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'Agriculture Familiale (DNUAF) à travers les Plans d'Action au niveau National et Régional/sous-régional.

L'étude, réalisée entre mars et novembre 2020, visait à mettre en place un exercice de cartographie dans 61 pays et 8 sous-régions d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Europe, d'Amérique Latine et des Caraïbes, grâce à un vaste processus de consultation qui comprenait plus de 50 entretiens avec des acteurs clés et une analyse profonde des plans d'action.

En outre, le FRM et la FAO ont co-organisé deux sessions d'échanges en ligne les 29 et 30 octobre : *"Développer des plans d'action nationaux de la DNUAF 2019-2028 : défis et opportunités dans le contexte actuel"* respectivement en Asie et en Amérique Latine. Environ 150 représentants des Comités Nationaux d'Agriculture Familiale, les organisations d'agriculture familiale, les institutions gouvernementales, FAO, FIDA, les instituts de recherche, les ONG et d'autres organisations de coopération ont participé aux événements. Des présentations ont été faites en lien avec les expériences sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux et régionaux/sous-régionaux. Les participants ont identifié des forces, des zones d'amélioration et des stratégies pour la mise en œuvre de la DNUAF via les Plans d'Action.

Parallèlement à ces deux sessions d'échanges, le 23 novembre 2020, le FRM et l'organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO) ont co-organisé le webinaire *"DNUAF en Afrique : progrès et défis"* dans le cadre d'une initiative de la Coalition internationale pour la terre (ILC).

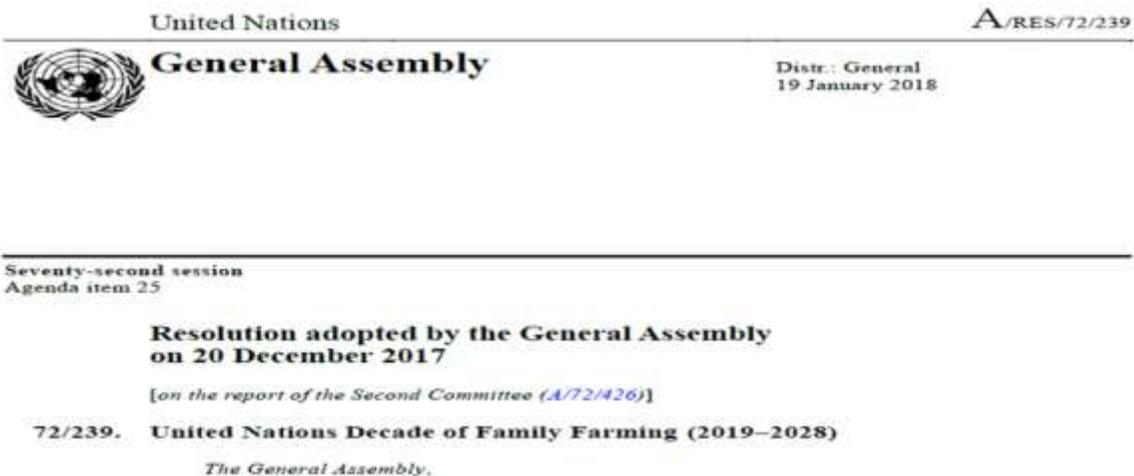
L'objectif de ce document vise à fournir au lecteur une vision globale des progrès réalisés dans le développement des Plans d'Action Nationaux et Régionaux de la DNUAF et de partager les expériences et les bonnes pratiques pouvant servir d'inspiration à d'autres pays et acteurs engagés dans l'agriculture familiale, la DNUAF 2019-2028 et la réalisation de **l'Agenda 2030 pour le développement durable**.



II. LA DÉCENNIE DES NATIONS-UNIES POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE 2019-2028

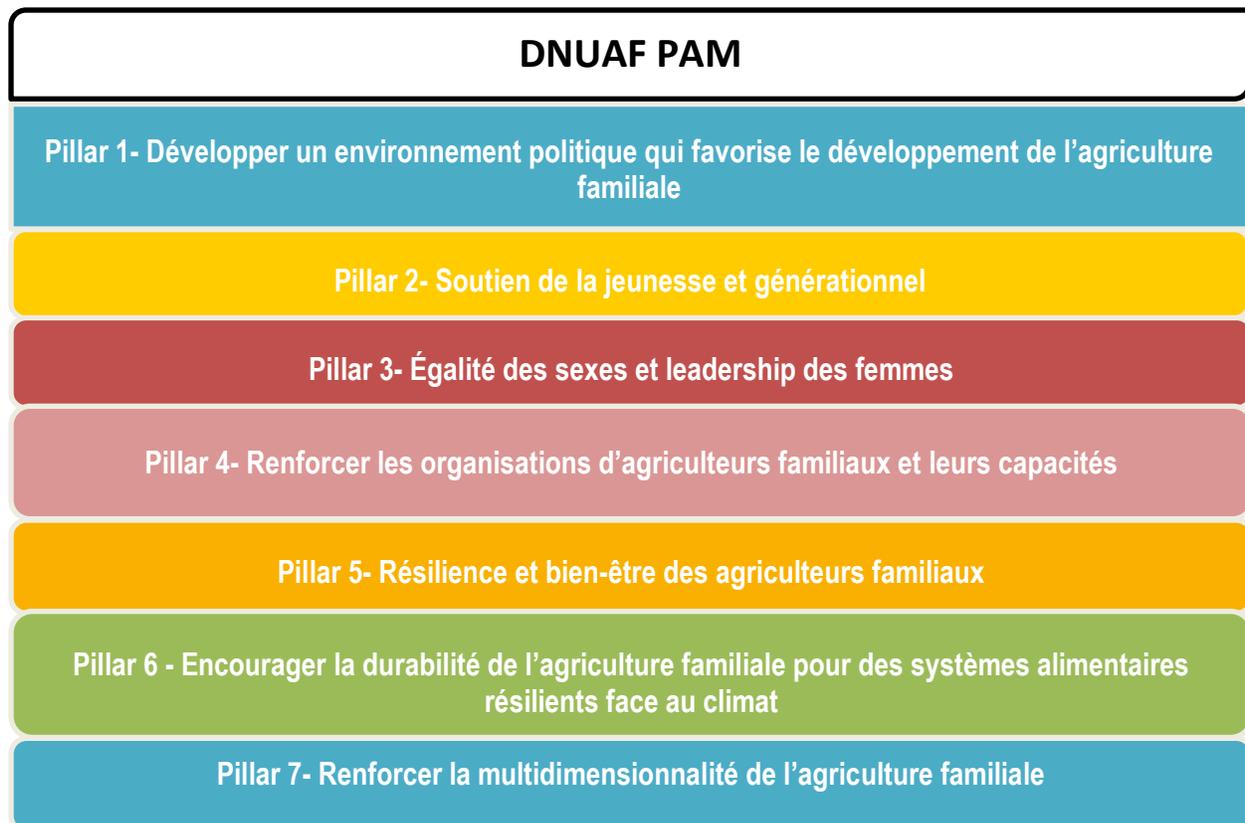
L'Agriculture Familiale est la forme d'agriculture la plus répandue dans le monde : elle produit plus de 80% de la nourriture mondiale en termes de valeur et occupe environ 70-80% des terres cultivables¹. Outre la production de la majorité de la nourriture mondiale, l'Agriculture Familiale combine de multiples fonctions sur le plan économique, environnemental, social et culturel.

Le 20 décembre 2017, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la **Résolution 72/239 déclarant 2019 – 2028 en tant que Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF)**, reconnaissant la contribution majeure de l'agriculture familiale à la réalisation de l'agenda 2030 pour le développement durable et le "rôle que jouent les agriculteurs familiaux dans l'amélioration de la nutrition et la garantie de la sécurité alimentaire au niveau mondial, l'éradication de la pauvreté et de la faim, la conservation de la biodiversité et la réalisation du développement durable." La résolution encourage tous les États à développer, améliorer et mettre en œuvre des politiques publiques sur l'agriculture familiale, et partager leurs expériences et bonnes pratiques d'agriculture familiale avec d'autres États.



¹ The State of Food and Agriculture 2014, FAO.

La DNUAF 2019 – 2028 dispose d'un **Plan d'Action Mondial (PAM)** élaboré avec la participation des principaux acteurs en lien avec l'Agriculture Familiale. Le plan d'action mondial est structuré en **7 piliers** pour soutenir les agriculteurs familiaux, y compris les bergers, pêcheurs, la foresterie, les autochtones, et d'autres groupes de producteurs d'aliments à partir d'une approche.



L'un des principaux objectifs de la **PAM du DNUAF** est le développement de **100 Plans d'Action Nationaux sur l'Agriculture Familiale** par les gouvernements dans le cadre d'un dialogue avec les organisations d'agriculteurs familiaux et avec des plateformes multipartites pour le dialogue politique, y compris les Comités Nationaux d'agriculture familiale. Le plan d'action mondial de la DNUAF prévoit également **5 Plans d'Action Régionaux et 7 Plans d'Action Sous-Régionaux sur l'Agriculture Familiale** développés dans le cadre d'un dialogue avec les organisations d'agriculteurs familiaux. Les espaces régionaux et sous-régionaux peuvent apporter une contribution significative pour la mise en place de l'agenda de la DNUAF dans leurs pays membres.



Qu'est-ce qu'un Plan d'Action National de la DNUAF ?

Un plan d'action national (PAN) est un cadre d'action stratégique contextualisé pour le soutien à l'agriculture familiale, fournissant une feuille de route aux pays pour avancer dans la mise en œuvre de la DNUAF. En ligne avec les 7 piliers du PAM, le plan d'action national fait face aux défis et au potentiel de l'agriculture familiale à partir d'une approche globale et multidimensionnelle et envisage l'articulation des différents secteurs qui interviennent dans les zones rurales. Ainsi, le plan d'action contribue aux priorités nationales, non seulement dans le secteur agricole, mais également dans les domaines de la nutrition, l'environnement, la santé, etc.

Le plan d'action national représente une opportunité pour l'ensemble des acteurs nationaux afin de mobiliser des ressources, consolider, aligner et renforcer leurs actions de soutien en faveur de l'agriculture familiale et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

III. AVANCÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PLANS D'ACTION DE LA DNUAF 2019-2028

* PLANS D'ACTION NATIONAUX DNUAF

OBJECTIF 2024 : 100 Plans d'Action Nationaux sur l'Agriculture Familiale développés par les gouvernements dans le cadre d'un dialogue avec les organisations d'agriculteurs familiaux et/ou avec les Comités Nationaux d'Agriculture Familiale

Les gouvernements, les organisations d'agriculteurs familiaux, les Comités Nationaux d'agriculture familiale, la FAO et le FIDA encouragent la mise en œuvre de l'agenda de la DNUAF 2019-2028 et le développement des plans d'action nationaux dans **47 pays minimum en Afrique, Asie et Pacifique, Europe, Amérique latine et les Caraïbes.**

7

Plans d'action nationaux de la DNUAF approuvés

Costa Rica, République dominicaine, Gambie, Indonésie, Népal, Panama et Pérou

4

On retrouve des processus avancés du PAN

Burkina Faso, Madagascar, Philippines et Sierra Leone

+ de 35 pays ayant effectué des progrès en ce qui concerne la mobilisation d'acteurs pour la mise en œuvre de la DNUAF 2019-2028 et l'élaboration des Plans d'Actions Nationaux sur l'Agriculture Familiale

Albanie, Bangladesh, Bolivie, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Colombie, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Equateur, Le Salvador, Eswatini, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Inde, Japon, Kenya, Kirghizistan, Laos, Lesotho, Liberia, Mali, Mexique, Niger, Nigéria, Paraguay, Portugal, Sénégal, Espagne, Tanzanie, Togo et Ouganda.

La mobilisation des parties prenantes se déroule à travers de nombreuses activités : réunions, ateliers et campagnes de communication afin de fournir des informations concernant la DNUAF 2019-2028 et impliquer la société civile, les organisations agricoles, les institutions publiques et les agences de coopération dans le développement d'un plan d'action national ; l'élaboration d'une feuille de route commune et la méthodologie visant à élaborer un plan d'action national ; l'organisation de forums de dialogue public et de consultations multipartites afin de mettre en place le plan d'action national, parmi d'autres activités prévues dans un agenda particulièrement chargé.

Le plan d'action mondial précise que les gouvernements développeront les plans d'action nationaux dans le cadre d'un dialogue avec les organisations d'agriculteurs familiaux et les **Comités Nationaux d'Agriculture Familiale (CNAF)**. Les CNAF représentent des plateformes de dialogue politique multipartites sur l'agriculture familiale. Ils jouent un rôle particulièrement actif dans le cadre de la promotion de l'agenda de la DNUAF 2019-2028 au niveau national. On recense 45 CNAF en Afrique, Asie et Pacifique, Europe, Amérique latine et les Caraïbes. Ceux-ci rassemblent plus de 1570 organisations d'agriculteurs, institutions publiques, centres de recherche, agences de coopération, etc. Au moins 925 membres des CNAF sont des organisations d'agriculteurs familiaux.



✿ PLANS D'ACTION DAF AU NIVEAU RÉGIONAL ET SOUS-RÉGIONAL

Objectif 2024 : 5 Plans d'Action Régionaux et Sous-Régionaux sur l'Agriculture Familiale développés dans le cadre d'un dialogue avec les organisations d'agriculteurs familiaux

Le plan d'action mondial prévoit également le développement de **Plans d'Action Régionaux et Sous-Régionaux (PAR)** afin de soutenir l'agriculture familiale. Les espaces intergouvernementaux ont un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'agenda de la DNUAF. **Ils apportent une importante contribution aux échanges sur l'Agriculture Familiale au niveau national et en ce qui concerne le développement de Plans d'Action de la DNUAF.**

Les plans d'action régionaux et sous-régionaux de la DNUAF guident et stimulent la mise en place de l'agenda de la DNUAF dans les pays. Les organisations intergouvernementales, les organisations régionales d'agriculteurs – AFA, COPROFAM, PDRR, PROPAC, FAO, FIDA et d'autres partenaires encouragent la mise en œuvre de la DNUAF et le développement de plans d'action régionaux et sous-régionaux. Jusqu'à présent, des progrès significatifs ont été accomplis au niveau sous-régional : on note la conception de 3 plans d'action DNUAF sous-régionaux, le lancement d'un processus sous-régional et des efforts de mobilisations dans 2 sous-régions supplémentaires.

Progrès du PAN de la DNUAF	Sous-Région
Plans provisoires	Proche-Orient et Afrique du Nord (NENA) Système d'intégration Centraméricain (SICA) Communauté économique des états de l'Afrique Centrale (CEEAC)
Processus lance	Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASACR))
Mobilisation des parties prenantes	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) Marché Commun du Sud (MERCOSUR) Association of Southeast Asian Nations (ASEAN)

III. BONNES PRATIQUES ET EXPÉRIENCES POUR L'ÉLABORATION DES PLANS D'ACTION DE LA DNUAF

A ce jour, de nombreux enseignements utiles peuvent être tirés du développement des plans d'action de la DNUAF sur l'agriculture familiale. De bonnes pratiques et des solutions développées par les gouvernements, les organisations d'agriculteurs, les CNAF, la FAO et le FIDA peuvent servir de levier et inspirer les processus dans d'autres pays et régions.

Afin de faciliter la réflexion, ce document présente les bonnes pratiques autour de **trois secteurs clés dans le cadre du développement des plans d'action nationaux (PAN) de la DNUAF** :



- dialogue politique entre les parties prenantes majeures;
- contribution du plan d'action national au renforcement du cadre politique existant pour le soutien de l'agriculture familiale ;
- mise en œuvre effective du plan d'action et système de suivi.

A) Dialogue politique entre les parties prenantes majeures

Le dialogue politique et la collaboration au sein des institutions gouvernementales, organisations d'agriculteurs, les CNAF, la FAO, le FIDA, etc

Le dialogue politique et la collaboration au sein des institutions gouvernementales, organisations d'agriculteurs, les CNAF, la FAO, le FIDA ont été déterminants pour réaliser les plans d'action de la DNUAF:

- Le gouvernement mobilise les institutions étatiques et promeut la coopération interinstitutionnelle entre les programmes, projets et fonds existants et les nouveaux à mettre en œuvre.
- Les CNAF offrent favorisent une forte mobilisation des principaux acteurs (OP, ONG, institutions publiques, centres de recherche, agences de coopération, etc.).
- Les organisations d'agriculteurs familiaux apportent les intérêts et les propositions des agriculteurs eux-mêmes et assurent la pertinence du processus.
- La FAO, le FIDA (et d'autres organisations) fournissent un soutien technique et financier et facilitent le dialogue public, renforçant ainsi l'efficacité des processus et des produits.

Un mécanisme multipartite institutionnalisé pour le dialogue politique

L'existence d'un mécanisme multipartite institutionnalisé pour le dialogue politique peut représenter une contribution majeure en vue d'une élaboration inclusive du plan d'action national. On parle ainsi d'un espace de dialogue politique sur l'agriculture familiale composé d'institutions publiques, d'organisations d'agriculteurs familiaux, du secteur privé, du milieu universitaire, des agences de coopération, officiellement reconnu par l'État à travers divers mécanismes tels qu'un accord juridique, exécutif, une résolution ministérielle, des politiques publiques, etc.

La création d'un comité de coordination commun

Dans certains pays, la mise en place d'un comité de coordination commun a fortement facilité la collaboration entre le gouvernement, la société civile, la FAO, le FIDA et d'autres agences dans le contexte de l'élaboration du plan et la co-organisation des consultations multipartites.

Feuille de route et méthodologie pour l'élaboration des PAN

Ces comités de coordination communs ont convenu d'une feuille de route détaillée et d'une méthodologie pour l'élaboration des plans d'action nationaux. On retrouve des feuilles de route particulièrement remarquables dans plusieurs pays. Voici un modèle possible tiré de l'analyse des différents processus :

FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉLABORATION DU PAN DE LA DNUAF



B) Contribution du Plan d'action national pour renforcer le cadre existant

Les plans d'action de la DNUAF peuvent contribuer de façon significative à renforcer le cadre existant pour le développement de l'agriculture familiale au sein des pays, c'est-à-dire les cadres législatifs et institutionnels et les engagements financiers visant à soutenir l'Agriculture Familiale.

L'institutionnalisation du PAN

Dans ce contexte, l'institutionnalisation du plan d'action national est déterminante : un niveau élevé dans la hiérarchie d'approbation du plan (décret présidentiel, résolution / arrêté ministériel) et une définition concrète du budget pour son exécution, sont des éléments qui contribuent à une plus grande efficacité du plan d'action dans le soutien à l'agriculture familiale.

Typologies de l'Agriculture Familiale

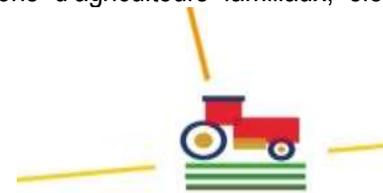
Plusieurs plans d'action nationaux incluent également une différenciation des typologies de l'Agriculture Familiale afin de mieux cibler les besoins particuliers des différentes exploitations agricoles familiales à travers des politiques et programmes spécifiques. Par exemple, l'agriculture familiale de subsistance, l'agriculture familiale d'étape intermédiaire, l'agriculture familiale consolidée, et d'autres formes d'agriculture familiale selon le contexte spécifique du pays, notamment les communautés de paysans et les peuples autochtones.

Approche globale et multidimensionnelle

On observe des stratégies intéressantes développées par les pays afin de garantir l'élaboration des plans d'action selon une approche globale et multidimensionnelle de l'agriculture familiale:

- Connecter la structure du plan d'action national directement au plan d'action mondial de la DNUAF et ses sept piliers. Dans certains pays, le plan d'action national comprend des piliers complémentaires (par exemple la communication) afin de mieux répondre aux spécificités et priorités du pays.
- S'appuyer sur l'existant et agrandir: mener une analyse du cadre politique existant, de la littérature, des études, et des propositions politiques provenant des différentes parties prenantes. A partir de cette analyse, il convient de définir conjointement les actions en vue d'une meilleure mise en œuvre du cadre existant et une amélioration à travers le plan d'action national.

- Articuler le plan d'action national avec les priorités nationales et les plans : identifier les politiques, programmes, stratégies, lois au niveau national en lien avec le plan d'action national. Présenter la manière dont le plan d'action national contribue à l'accomplissement de ces priorités nationales.
- Impliquer de nombreuses institutions gouvernementales : le secteur agricole (agriculture, développement rural, services de conseils, recherche, etc.) et aussi d'autres institutions gouvernementales (économie, santé, éducation, jeunesse, femmes, culture, affaires étrangères, etc.)
- Mettre en place une représentation importante des organisations d'agriculteurs familiaux, éleveurs, pêcheurs, foresterie, peuples autochtones, femmes et jeunes.



C) Concrétisation et système de suivi

Lors de la conception du Plan d'action national, il est essentiel de se concentrer sur la future mise en œuvre : mettre en place les mécanismes en vue d'une concrétisation effective et intégrer un système de suivi précis et inclusif, pour tracer les résultats et ajuster le plan au fil du temps. Voici quelques initiatives mises en place par les pays :

Explication précise dans le document

Intégrer dans le Plan d'action national une explication précise des mécanismes pour la coordination, la mise en œuvre et le suivi du plan.

Définition des mécanismes de dialogue

Définir le mécanisme de dialogue entre les diverses parties prenantes (secteur public, organisations paysannes, les CNAF, le milieu universitaire, les ONG, le secteur privé, les agences de coopération, etc.) qui prendront part à la coordination, la mise en œuvre, le suivi, et l'évaluation du Plan d'Action National.

Création de comités régionaux de l'Agriculture Familiale dans les territoires

Pour parvenir à faciliter la mise en œuvre du plan d'action national dans les territoires, certains plans prévoient la création de mécanismes de diverses parties prenantes sous-nationales, c'est-à-dire les comités régionaux d'agriculture familiale composés de plusieurs institutions publiques, financières, ONG, agences de coopération sur le territoire, organisations d'agriculteurs familiaux et autorités gouvernementales locales.

Définition d'un portefeuille de projets

Une manière concrète d'opérationnaliser le plan d'action national est la définition d'un portefeuille de projets afin de mobiliser les ressources et mettre en œuvre les différents pôles d'action: institutions gouvernementales, organisations d'agriculture familiale, avec les CNAF et d'autres parties prenantes élaborent et mettent en œuvre les projets, sous la coordination des institutions gouvernementales chargées de diriger le plan d'action national. D'autres pays ont mené des projets pilotes afin de mettre en place les premiers pas pour développer et évaluer les actions.

Structure cohérente et alignement avec les autres indicateurs nava

Une structure cohérente d'objectifs, d'actions stratégiques, de résultats et indicateurs mesurables contribuera à l'amélioration du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action national. L'harmonisation des indicateurs du plan d'action national avec ceux d'autres pays (plans nationaux de développement, ODD, etc.) peuvent être très utiles afin d'obtenir des données précises et évaluer également la contribution du plan d'action national aux priorités.

Fournir des informations solides aux parties prenantes

Afin de garantir une mise en œuvre inclusive et un suivi du plan d'action national, il est nécessaire de fournir des informations fiables aux parties prenantes majeures concernant le plan d'action national et les progrès au niveau de la mise en œuvre. Plusieurs pays ont développé des plans de communication afin de diffuser le plan d'action national parmi les agriculteurs familiaux et les parties prenantes majeures. D'autres plans prévoient également la présentation de rapports tous les deux ans concernant les résultats obtenus.

IV. CONCLUSIONS : DEFIS ET OPPORTUNITES DANS LE CONTEXTE ACTUEL

Au cours des deux premières années, d'importants progrès ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la DNUAF 2019-2028. On constate une importante mobilisation de multiples parties prenantes: gouvernements, organisations d'agriculteurs familiaux, Comités Nationaux d'Agriculture Familiale, FAO et FIDA, etc ; pour la promotion de l'agenda de la DNUAF 2019-2028 dans 47 pays et 7 sous-régions d'Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et les Caraïbes. L'expérience acquise dans le cadre de l'élaboration des plans d'action de la DNUAF apporte des éléments très intéressants afin de partager et faire évoluer les plans d'action de la DNUAF dans d'autres pays et régions.

Les acteurs clés accueillent les progrès réalisés et considèrent qu'il est capital d'accélérer le processus si l'on souhaite réaliser les résultats attendus et contribuer largement à la création et l'élaboration d'un environnement politique pour le développement de l'agriculture familiale. Il est nécessaire d'orienter les efforts pour:

- ❖ **Renforcer le dialogue multipartite sur l'Agriculture Familiale et la collaboration entre les gouvernements, les organisations d'agriculteurs, les CNAF, la FAO, le FIDA, etc;**
- ❖ **Une mobilisation plus importante des ressources techniques et financières afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'Action de la DNUAF;**
- ❖ **Renforcer les capacités des parties prenantes, notamment les organisations d'agriculteurs familiaux afin de participer à l'élaboration des Plans d'Action de la DNUAF, suivre la mise en œuvre et diffuser le plan d'action chez les agriculteurs familiaux.**



Enfin, nous ne pouvons pas oublier de préciser que la pandémie COVID-19 a marqué 2020 et aura un impact dans les années à venir. Des millions d'agriculteurs familiaux ont été sévèrement touchés sur le plan social et économique dans le monde entier. Néanmoins, nous avons vu des agriculteurs familiaux et leurs organisations et coopératives en première ligne, garantissant l'accès des consommateurs à de la nourriture saine et de qualité. La crise COVID-19 a mis sur la table la nécessité pour les États de renforcer leurs systèmes locaux basés sur l'Agriculture Familiale.

Les Plans d'Action de la DNUAF sur l'Agriculture Familiale constituent une opportunité et un instrument concret pour encourager le dialogue politique et "reconstruire en mieux" avec des mesures et des actions visant à soutenir l'Agriculture Familiale et progresser vers la réalisation des ODD et des systèmes alimentaires plus durables, inclusifs, et résilients.





Pour plus d'informations, vous pouvez visiter :

[Site Web de la FAO](#)

<https://www.familyfarmingcampaign.org/fr/>

Contact:

wrfsecretary@ruralforum.org